



## Ressources Cerro de Pasco conclut un placement privé de 2,5 millions \$

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DIFFUSÉ PAR UN SERVICE DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI À ÊTRE PUBLIÉ AUX ÉTATS-UNIS*

**MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA — (Le 4 avril 2023)** Ressources Cerro de Pasco Inc. (CSE : CDPR) (OTCPK : GPPRF) (FRA: N8HP) (« CDPR » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la clôture du placement privé sans intermédiaire préalablement annoncé, pour un total de 2 519 500 \$ (le « **Placement** »). CDPR a émis 25 195 000 unités de la Société (les « **Unités** ») au prix de 0,10 \$ l'Unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (une « **Action ordinaire** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (un « **Bon de souscription** »).

Chaque Bon de souscription permettra à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix d'exercice de 0,25 \$ l'action pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission du Bon de souscription.

Dans l'éventualité où, au cours de cette période de 24 mois, le cours moyen pondéré en fonction du volume des Actions ordinaires excède 0,60 \$ par Action ordinaire pour toute période de 20 jours de bourse consécutifs, la Société pourra, à son gré, après cette période de 20 jours, accélérer la date d'expiration des Bons de souscription en remettant un avis aux détenteurs inscrits (un « **Avis d'accélération** ») et en publiant un communiqué de presse (un « **Communiqué d'accélération des bons de souscription** ») et, dans un tel cas, la date d'expiration des bons de souscription sera réputée être à 17 h (heure de Montréal) le 30e jour suivant la plus tardive des dates suivantes : (i) la date à laquelle l'Avis d'accélération est envoyé aux porteurs de Bons de souscription, et (ii) la date d'émission du Communiqué d'accélération des bons de souscription.

Le produit net de l'offre sera utilisé pour le fonds de roulement.

Dans le cadre du Placement, la Société a versé un montant de 97 450 \$ à titre d'honoraires d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement sont assujettis à une période de détention en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, laquelle expirera quatre mois et un jour après leur date d'émission.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de

la United States Securities Act of 1933, telle que modifiée (la « **U.S. Securities Act** »), ou de toute autre loi étatique sur les valeurs mobilières et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine (telle que définie dans le Règlement S de la U.S. Securities Act) ou pour son compte ou à son profit, à moins d'être enregistrés en vertu de la U.S. Securities Act et des lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou qu'une dispense d'enregistrement soit disponible.

### **À propos de Ressources Cerro de Pasco Inc.**

Ressources Cerro de Pasco inc. est une société d'exploitation minière et de gestion des ressources qui possède une connaissance inégalée de la dotation minérale dans et autour de la ville de Cerro de Pasco. Dans un premier temps, la Société va déverrouiller la durée de vie de la mine et étendre les zones de concession dans son exploitation minière Santander, en appliquant les normes les plus élevées en matière de sécurité, d'environnement, de gouvernance et sur le plan social. La croissance de la Société est principalement axée sur le développement de la concession minière El Metalurgista, l'une des plus grandes ressources minéralisées de surface au monde, en appliquant les dernières techniques et solutions innovantes pour traiter les résidus, extraire les métaux et convertir les déchets restants en hydrogène vert et en produits dérivés.

### **Renseignements**

Ressources Cerro de Pasco Inc.

Guy Goulet, chef de la direction

Tél. : 514-294-7000

Courriel : [ggoulet@pascoresources.com](mailto:ggoulet@pascoresources.com)

### **Énoncés prospectifs et exclusion de responsabilité**

Certaines informations contenues dans le présent document peuvent constituer une « information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En général, les informations prospectives peuvent être identifiées par des mots comme « pro forma », « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « pourra », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe », « croit », ou des variations de ces mots ou phrases, y compris les variations négatives, qui font référence à certaines mesures, certains événements ou certains résultats qui peuvent être prises, se produire ou être réalisés. De tels énoncés prospectifs, qui concernent notamment l'utilisation que la Société prévoit faire du produit net du Placement, comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient considérablement différents de ceux qui sont exprimés ou qui sont implicites dans ces énoncés prospectifs ou ces informations prospectives. De tels facteurs comprennent, entre autres, les risques liés à l'exploration, à la mise en valeur et aux activités minières ; l'incidence d'événements macroéconomiques ainsi que l'impact de la pandémie de COVID-19 ; et tout effet défavorable important sur les activités, les propriétés et les actifs de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et aux informations prospectives. La Société ne mettra pas à jour les énoncés prospectifs ni les informations prospectives inclus aux présentes, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent.